



MISE A L'ENQUETE RESTREINTE

Demande de permis de construire selon la procédure simplifiée

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Requérante : **Martine Meroni**
Route de la Biolle 10
1544 Gletterens

Objet : **Construction d'une piscine enterrée avec pompe à chaleur, pose d'un sauna extérieur avec poêle à bois, pose d'un cabanon de jardin, réfection des façades du carport existant et pose d'une porte de garage sectionnelle**

Article(s) : **32 RF**

Localisation : **Route de la Biolle 10 – 1544 Gletterens**

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours :

du 25 février au 10 mars 2026

Pendant le délai d'enquête, toute personne intéressée peut faire opposition par le dépôt d'un courrier avec motivation auprès du secrétariat communal.

AU NOM DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

